

UN NOURRISSON...



ET DE L'AMBITION !

*La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*



© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 1998-98-0020

ISBN 2-550-33035-8

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1998

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE DÉFI DES ÉTUDES</b> .....	3
<b>1 LA SITUATION EN BREF</b> .....	5
De la grossesse à la maternité .....	5
Un portrait des jeunes mères .....	9
<i>Elles sont souvent issues de milieux défavorisés et de familles monoparentales</i> .....	9
<i>Elles sont souvent déjà désabusées de l'école</i> .....	9
<b>2 LE PIÈGE DE L'ISOLEMENT</b> .....	11
L'abandon de l'école : premier pas vers l'exclusion .....	11
Les problèmes de ces jeunes familles .....	13
<i>Des familles monoparentales</i> .....	13
<i>Pauvres et dépendantes de l'aide sociale</i> .....	13
<i>Difficultés transmises d'une génération à l'autre</i> .....	15
<b>3 POUR LES AIDER</b> .....	17
Miser sur la motivation des jeunes mères .....	17
Faciliter l'accès des mères adolescentes à l'aide disponible .....	17
<i>Les services offerts par les écoles.</i> .....	18
<i>Des attitudes d'accueil et d'aide à l'école</i> .....	19
<b>PRÉVENTION, COURAGE, AMBITION</b> .....	21
<b>RÉFÉRENCES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES</b> .....	23

# MOT DU COMMANDITAIRE

La Banque Scotia est heureuse d'agir à titre de partenaire du ministère de l'Éducation, dans le cadre de la publication de cette brochure de sensibilisation à la scolarisation des mères adolescentes.

Dans le monde d'aujourd'hui, et à l'orée de l'an 2000, l'éducation demeure plus que jamais une nécessité absolue. Elle ouvre les portes d'un avenir réussi et permet de se réaliser selon ses objectifs. Il demeure donc primordial de nous rappeler que nos préoccupations premières doivent être nos enfants et qu'il importe de chercher à les préparer le mieux possible à leur vie d'adulte.

Puisse chacune des adolescentes, qui va bientôt fonder une famille ou qui est déjà mère, recevoir toute l'aide nécessaire à son plein épanouissement et à celui de son enfant.

La présente brochure aura atteint ses objectifs si tous ceux et celles qui ont à cœur l'avenir de ces jeunes familles comprennent l'importance d'encourager les mères adolescentes à poursuivre leurs études, et ce, en leur donnant l'appui nécessaire.


Guy Bisailon  
Premier vice-président  
Direction régionale du Québec  
Banque Scotia

# LE DÉFI DES ÉTUDES

Être enceinte, pour une adolescente, est une situation difficile à vivre; de plus, décider d'être mère constitue pour elle un défi considérable qui touche tous les aspects de sa vie : personnel, familial, social et scolaire. Pour relever ce défi, il faut beaucoup de courage et d'ambition, mais surtout de l'aide. L'avenir de la mère et celui de l'enfant en dépendent.

Pour aider ces adolescentes à assumer pleinement leur maternité, on doit leur offrir des possibilités de continuer leurs études. C'est la clé qui leur permettra de devenir autonomes et de se qualifier pour intégrer un marché du travail qui exige de plus en plus une main-d'œuvre spécialisée.

La présente brochure s'adresse principalement aux parents et aux personnes responsables des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Elle a pour objet de les sensibiliser aux difficultés des mères adolescentes tout en insistant sur la nécessité de prévenir les grossesses précoces. Elle les informe également des services existants qui peuvent aider ces jeunes filles à poursuivre leurs études et indique les améliorations souhaitées en cette matière. Enfin, elle examine attentivement les enjeux que comporte ce phénomène social : les adolescentes pourront ainsi mieux juger de l'ampleur des obstacles à surmonter pour mener leur grossesse à terme et réussir dans leurs études.



Des jeunes filles de plus en plus jeunes  
sont enceintes.

# 1 La situation en bref

Voici quelques données sur les taux des grossesses précoces au Québec ainsi qu'un portrait de ces jeunes mères. Les renseignements qui suivent proviennent d'enquêtes dont les résultats ont été publiés et d'observations faites par des personnes qui travaillent auprès de ces adolescentes.

## De la grossesse à la maternité

Au Québec, plus d'adolescentes deviennent enceintes aujourd'hui qu'il y a 15 ans. De 1980 à 1995, le taux de grossesse chez les adolescentes de moins de 18 ans est passé de 12,6 à 18,5 pour 1 000. Ainsi, en 1980, 3 068 adolescentes de moins de 18 ans sont devenues enceintes et en 1995, ce nombre atteignait 3 629.

*Taux et nombre de grossesses chez les adolescentes de moins de 18 ans\*, 1980 et 1995*

	taux pour 1 000	moins de 14 ans nombre	15-17 ans nombre	moins de 18 ans nombre total
1980	12,6	178	2890	3068
1995	18,5	267	3362	3629

\* Âge en fin de grossesse.

Source : ROCHON, Madeleine. *Taux de grossesse à l'adolescence. Québec, 1980 à 1995, régions sociosanitaires de résidence, 1993-1995 et d'autres groupes d'âge*, ministère de la Santé et des Services sociaux, septembre 1997, tab. 1, p. 24.

De 1980 à 1995, les données qui concernent l'issue des grossesses indiquent un changement de comportement important : alors qu'en 1980, on comptait 45 p. 100 de naissances, depuis 1985, moins du tiers des adolescentes de moins de 18 ans acceptent de devenir mères. En 1995, le Québec a enregistré 1 057 naissances chez les mères de moins de 18 ans.

Ces chiffres servent à établir deux constats. D'une part, on peut présumer un effet positif des moyens de prévention pour le plus grand nombre d'élèves, surtout si l'on tient compte de l'augmentation des relations sexuelles à l'adolescence. Mais, d'autre part, on constate que pour certains groupes, surtout les très jeunes filles, cette prévention n'est pas efficace. Qui sont donc ces adolescentes de moins de 18 ans qui échappent aux moyens de prévention préconisés par les parents et dans les cours d'éducation sexuelle donnés à l'école?



## Aperçu des moyens actuels de prévention

Dans notre société, la sexualité est de moins en moins un sujet tabou et les jeunes en parlent beaucoup entre eux, à partir de ce qu'ils savent ou croient savoir. Leurs renseignements proviennent des médias, de leurs familles et de l'école.

Une telle ouverture d'esprit devrait encourager les parents à être les premiers guides des jeunes dans leur apprentissage de la sexualité. Outre qu'ils jouent un rôle essentiel dans la transmission des valeurs et dans la diffusion de l'information relative à la contraception, ils sont les mieux placés pour assurer un suivi auprès de leurs enfants en les invitant à s'exprimer le plus librement possible sur leur sexualité naissante et, le cas échéant, sur leurs relations sexuelles.

Depuis 1986, au Québec, les cours du programme d'éducation à la sexualité du secondaire sont obligatoires et ils viennent compléter l'éducation que donnent les parents à la maison. Ils ont pour premier objet de faire adopter aux jeunes filles et aux garçons des comportements sexuels responsables qui les amènent à mesurer les conséquences d'une vie sexuelle active. De plus, ils valorisent le report de l'activité sexuelle et donnent de l'information sur les moyens de contraception fiables. Ces cours abordent également la prévention des grossesses précoces. Le programme vise notamment à responsabiliser les garçons lors de la relation sexuelle, parce que lorsqu'il y a grossesse, ce sont les filles qui, au bout du compte, doivent prendre une décision.

Le programme *Sexprimer pour une sexualité responsable, un projet de prévention des grossesses à l'adolescence* s'adresse aux élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> secondaire et apprend aux parents à parler de sexualité avec leurs adolescents et adolescentes. Dans les milieux où ce programme a été mis en oeuvre, les résultats ont été jugés très positifs.

Il est difficile d'évaluer précisément les effets de l'éducation sexuelle qui est donnée dans les écoles, mais on peut certes émettre l'hypothèse que si ces cours n'existaient pas, le taux de grossesse et les nombreux autres problèmes liés à une sexualité précoce seraient probablement plus importants qu'ils ne le sont actuellement.

**Taux et nombre de grossesses pour 1 000 adolescentes âgées de moins de 18 ans\*, selon la région sociosanitaire de résidence, en 1995**

		nombre	taux pour 1000
Québec		3623	18,5
01	Bas-Saint-Laurent	62	9,2
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	109	10,7
03	Québec	197	11,5
04	Mauricie – Bois-Francs	220	15,3
05	Estrie	152	18,6
06	Montréal-Centre	1023	26,5
07	Outaouais	182	22,5
08	Abitibi-Témiscamingue	106	21,7
09	Côte-Nord	93	28,6
10, 17,	Nord-du-Québec, Nunavik,		
18	Terres-cries-de-la-Baie-James	81	59,3
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	46	14,6
12	Chaudières-Appalaches	141	11,6
13	Laval	147	16,6
14	Lanaudière	192	18,4
15	Laurentides	214	18,5
16	Montérégie	658	17,9
10	Nord-du-Québec	14	
17	Nunavik	35	
18	Terres-cries-de-la-Baie-James	32	

\* Âge en fin de grossesse.

Source : ROCHON, Madeleine. *Taux de grossesse à l'adolescence. Québec, 1980 à 1995, régions sociosanitaires de résidence, 1993-1995 et d'autres groupes d'âge*, ministère de la Santé et des Services sociaux, septembre 1997, tab. 6, p. 29.

## Un portrait des jeunes mères

Des données et des observations provenant d'études menées sur la question permettent de relever certaines caractéristiques des adolescentes qui ont des grossesses précoces. Elles sont surtout issues de milieux défavorisés et souvent de familles monoparentales. Des données statistiques permettent également d'établir des liens entre le nombre de grossesses et les régions du Québec et on y dénote de fortes variations. Ainsi, les régions éloignées du Nord du Québec et les régions de milieux urbains défavorisés sont beaucoup plus touchées par le phénomène que les autres.

### ***Elles sont souvent issues de milieux défavorisés et de familles monoparentales***

Le taux de grossesse est plus élevé chez les jeunes filles issues de familles monoparentales et ayant vécu dans la pauvreté. Pour un certain nombre d'entre elles, le choix d'accepter la maternité représenterait une solution acceptable qui compenserait une situation de détresse affective, morale, familiale et sociale. En revanche, chez les jeunes filles de milieux favorisés, on observe qu'elles refusent le plus souvent la maternité parce que celle-ci est incompatible avec leur projet d'avenir fondé sur un emploi rémunéré et une vie familiale planifiée. Pour atteindre leurs objectifs, elles misent plutôt sur leurs études.

### ***Elles sont souvent déjà désabusées de l'école***

Pour un bon nombre de ces mères adolescentes, le parcours scolaire a été jusque-là difficile et leur motivation à l'égard de l'étude est déjà fragile. Certaines voient dans leur grossesse une raison valable pour abandonner l'école et mettre fin aux échecs répétés qu'elles y connaissent. Encourager ces jeunes à poursuivre leurs études se révèle très difficile mais devient d'autant plus essentiel qu'elles risquent fort de ne jamais plus retourner à l'école.

Les groupes de jeunes filles à risque sont assez bien ciblés et on constate que les problèmes qu'elles connaissent ont des racines profondes. Les conséquences de la maternité risquent d'être d'autant plus dramatiques pour leur avenir.



## 2 Le piège de l'isolement

Une des premières difficultés que connaissent ces jeunes mères est causée par leur décision d'abandonner l'école : très vite elles sont happées par la spirale de la dépendance économique et sociale.

### L'abandon de l'école : premier pas vers l'exclusion

Outre la motivation fragile de ces jeunes filles à l'égard des études, de nombreux facteurs viennent s'ajouter et concrétiser leur décision d'abandonner l'école au cours d'une grossesse. Sur le plan physique, ces adolescentes doivent affronter les transformations de leur corps et les malaises liés à leur grossesse, ce qui les rend différentes des autres jeunes et moins disponibles aux apprentissages. Sur le plan psychologique, elles doivent également s'adapter à leur nouvelle situation et acquérir rapidement maturité, jugement et sens des responsabilités. Or le fait de devoir vieillir en accéléré ne cadre pas avec les activités des autres jeunes de leur entourage et, très tôt, leur vie sociale s'en trouve bouleversée. Leurs activités de groupe prennent fin et elles sentent qu'elles n'ont plus leur place à l'école. Elles s'isolent et leur milieu de vie se détériore.

Souvent aussi ces jeunes filles enceintes doivent faire face aux réactions négatives des autres élèves et du personnel scolaire. Qu'il s'agisse de regards désapprobateurs ou de remarques désobligeantes, certaines vivent des situations de rejet qui les poussent à s'éloigner de l'école. D'autres quittent l'école à la suite de pressions exercées par la direction ou par le personnel scolaire. La crainte que la présence de ces jeunes filles ne constitue un mauvais exemple pour les autres élèves ou encore que leur présence n'entache l'image de l'école serait à l'origine de cette attitude envers elles.

Une fois le bébé arrivé, toutes ces jeunes mères doivent composer avec les difficultés qu'entraîne l'organisation de leur nouvelle vie et avec les nombreuses contraintes inhérentes aux responsabilités que comporte l'éducation d'un enfant. Elles doivent apprendre à gérer leur emploi du temps et à déterminer leur disponibilité, elles ont à faire face aux difficultés financières et à composer avec les horaires de garderie. Apprivoiser leur rôle de mère tout en répondant aux exigences scolaires devient une course à obstacles quasiment impossible à réussir sans aide et sans services adaptés. Si elles sont restées à l'école jusqu'à l'accouchement, souvent, elles manquent de courage et décrochent après la naissance de leur enfant.

Outre qu'il pose le problème de la sous-scolarisation, le fait, pour ces adolescentes, d'abandonner l'école contribue grandement à les exclure de leur milieu de vie, ce qui a généralement des effets à long terme sur leur capacité à vivre en société. Le décrochage de ces adolescentes constitue donc le premier pas vers l'exclusion sociale, l'isolement et la dépendance.

**Les jeunes filles  
enceintes décrochent  
beaucoup plus souvent  
que les autres adolescentes.**

## Les problèmes de ces jeunes familles

Leur sous-scolarisation et leur isolement social amènent directement ces jeunes mères presque assurément à la précarité d'emploi, au risque élevé de chômage et, très souvent, les obligent à vivre dans la dépendance de l'aide sociale. Voici quelques traits caractéristiques observés chez ces jeunes familles.

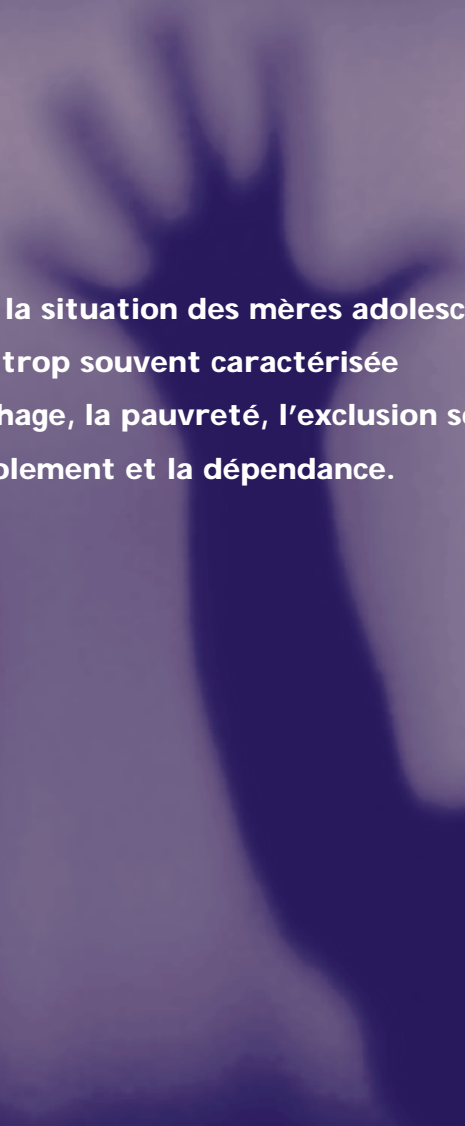
### *Des familles monoparentales*

La plupart de ces jeunes mères assument seules leurs responsabilités familiales, les pères s'étant le plus souvent désistés avant l'accouchement. Sans l'appui ni l'engagement concret de leur père, la plupart des enfants issus de ces familles grandiront dans un modèle familial que les mères adolescentes connaissent malheureusement trop souvent.

### *Pauvres et dépendantes de l'aide sociale*

Quand on est adolescente, quand on n'a pas terminé ses études, quand on n'a ni métier, ni profession, qu'on est seule avec un enfant à charge, les choix sont très limités. Pour plusieurs d'entre elles, la seule issue est le recours à la sécurité du revenu. Un grand nombre de mères adolescentes deviennent ainsi des prestataires de l'aide sociale. On estime en effet que 95 p. 100 des mères célibataires de moins de 25 ans sont pauvres. De plus, sans un retour à l'école, cette situation risque fort de perdurer.

**Il y a une corrélation étroite  
entre le décrochage scolaire,  
la grossesse précoce  
et la pauvreté.**



Sans soutien, la situation des mères adolescentes  
est trop souvent caractérisée  
par le décrochage, la pauvreté, l'exclusion sociale,  
l'isolement et la dépendance.

Le jeune âge de ces mères et l'absence du père, conjugués aux facteurs de pauvreté et de dépendance, minent les compétences parentales et engendrent des situations de détresse qui peuvent même amener quelques-unes d'entre elles à négliger ou même à abandonner leur enfant. Une autre conséquence dramatique est fréquemment observée : il s'agit de l'arrivée rapide d'un deuxième ou même d'un troisième enfant. En effet, on constate que si les jeunes adolescentes ne s'engagent pas dans un projet de vie, comme la poursuite de leurs études ou l'exercice d'un emploi, le risque de se retrouver rapidement enceintes est plus élevé. Peut-être croient-elles ainsi sortir de leur isolement affectif et de leurs problèmes financiers.

### *Difficultés transmises d'une génération à l'autre*

Les problèmes que pose la maternité à l'adolescence touchent non seulement les jeunes mères en cause mais encore leurs enfants. Alors que les mères adolescentes sont plus à risque que les jeunes filles de leur âge du point de vue de la sous-scolarisation, de la monoparentalité et de la pauvreté, leurs enfants sont, eux aussi, souvent victimes de retards de développement, de problèmes d'adaptation et d'apprentissage, voire de problèmes de délinquance.

## Le cycle de la dépendance chronique s'installe.

Ces liens entre la pauvreté et les difficultés intergénérationnelles sont confirmés par plusieurs études qui signalent que les enfants souffrant de pauvreté en bas âge sont beaucoup plus nombreux à abandonner l'école. Sans compter que les filles issues de ces familles risquent, à leur tour, de reproduire le modèle des grossesses précoces.

À ces conséquences familiales et personnelles désastreuses sur le plan humain se superposent des coûts sociaux et économiques très importants à long terme. La pauvreté de ces mères adolescentes coûte cher à l'ensemble de la société et pour longtemps.

Dans cet engrenage de problèmes, prévenir le décrochage scolaire des jeunes mères devient donc un objectif primordial. C'est là que réside une large part de la solution. L'augmentation du taux de maternité, particulièrement chez les plus jeunes adolescentes, exige des mesures de soutien aux études d'autant plus énergiques qu'il faut tenir compte du temps qu'elles doivent encore passer à l'école avant d'obtenir une formation valable.



## 3 P o u r l e s a i d e r

### Miser sur la motivation des jeunes mères

Pour amener ces jeunes adolescentes à poursuivre leur formation, il faut mettre en place les conditions qui les convaincront d'avoir un projet, un but, pour elles et leur enfant. Elles doivent d'abord être en mesure de transformer un parcours scolaire semé d'échecs en réussites scolaires répétées. À cette fin, les observations qui ont été recueillies sont encourageantes : de fait, un bon nombre de celles qui ont pu bénéficier des services particuliers offerts dans le réseau scolaire ont réussi à changer leur perception de l'école et elles ont fourni les efforts nécessaires pour réaliser leur ambitieux projet. La prise de conscience de leurs responsabilités et le désir d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur enfant ont un effet incitatif important sur la poursuite de leurs études. Il s'agit donc d'élaborer avec elles un projet conforme à leurs goûts, à leurs champs d'intérêt et à leurs aptitudes en leur proposant des moyens concrets pour le réaliser.

### Faciliter l'accès des mères adolescentes à l'aide disponible

Malgré leur situation commune, toutes les filles enceintes et les mères adolescentes n'ont pas nécessairement les mêmes besoins. Alors que certaines choisissent de demeurer dans leur milieu socioscolaire familial, d'autres préfèrent le quitter. Alors que certaines peuvent et veulent poursuivre leurs études à l'intérieur du système d'enseignement ordinaire, d'autres ont besoin d'un suivi et d'un encadrement qui leur sont adaptés.

Il est important de les informer de toutes les ressources et de tous les choix qui sont mis à leur disposition afin qu'elles puissent trouver un milieu propice à la poursuite de leurs études et à la réalisation de leur projet. C'est le premier rôle de l'école : accueillir, écouter les besoins et proposer des solutions motivantes et réalistes pour chaque jeune mère.

## **Les services offerts par les écoles**

Certaines écoles secondaires et commissions scolaires offrent des services intéressants et efficaces. Voici quelques exemples d'initiatives prises dans l'un ou l'autre de ces milieux.

### **Des personnes-ressources à l'école**

Des personnes-ressources (infirmières, travailleuses ou travailleurs sociaux ou psychologues travaillant dans le réseau de la santé) accueillent les jeunes filles dès le début de leur grossesse pour les informer et les guider. Selon les milieux, on les aide à faire des tests de grossesse, on les accompagne dans leur prise de décision et on peut également assurer le suivi de leur grossesse. Selon différentes formules adoptées avec la collaboration du réseau des services sociaux et de la santé, on dirige les jeunes filles là où sont disponibles des services de consultation, de suivis prénatal et postnatal, de dépannage et de garderie. D'après les observations faites sur le terrain, l'harmonisation des différents services offerts par l'école et les autres organismes peut beaucoup influencer sur la poursuite des études. Les jeunes filles savent à qui, où et comment demander de l'aide. Elles obtiennent facilement et rapidement une réponse à leurs besoins.

### **Des services d'orientation appropriés**

Le personnel du service d'orientation aide l'adolescente à formuler son projet de formation et à évaluer les différentes possibilités qui lui sont offertes pour continuer ses études. Il la dirige vers des programmes d'études appropriés. Il lui lance des défis réalistes accompagnés de conditions favorables.

### **Un enseignement adapté dans les classes ordinaires**

L'information recueillie tend à montrer les avantages qu'ont certaines adolescentes à demeurer dans leur milieu scolaire, dans la mesure où celui-ci est accueillant et répond à leurs besoins. De plus, aux dires des autres élèves, leur présence dans l'école les dissuaderaient d'entretenir une perception irréaliste de la maternité. En effet, les contraintes de la grossesse et des responsabilités parentales créeraient une prise de conscience importante relativement à l'ampleur du défi à relever. On peut croire que les filles et les garçons qui côtoient ces adolescentes deviendraient plus responsables s'ils décidaient d'avoir des relations sexuelles.

## Un enseignement individualisé

Certaines adolescentes peuvent recevoir un enseignement individualisé, soit à l'école, soit chez elle. La formule de l'enseignement à domicile utilisée pour des élèves qui doivent s'absenter de l'école pour de longues périodes de temps a été expérimentée avec succès pour les adolescentes enceintes.

## Des écoles spécialisées

Quelques commissions scolaires assurent la gestion d'écoles spécialisées qui accueillent les jeunes adolescentes au cours de leur grossesse et après l'accouchement. Ces écoles ont des classes multiprogrammes où se donne un enseignement individualisé. La possibilité de s'y inscrire tout au long de l'année permet à chacune d'elles d'adapter son calendrier scolaire au déroulement de la grossesse. Leur personnel est expérimenté et apporte un précieux soutien affectif, moral, pédagogique et matériel à ces jeunes filles.

À Montréal, l'école Rosalie-Jetté peut accueillir les élèves de n'importe quelle commission scolaire du Québec; l'école Elizabeth High School, pour sa part, accueille les jeunes anglophones. À Québec, l'école Joseph-François-Perrault reçoit les mères adolescentes de la région. À Sherbrooke, la Villa Marie-Claire, centre de réadaptation pour mères en difficulté, offre des services éducatifs dont la responsabilité a été confiée au Centre d'éducation aux adultes Saint-Michel.

## *Des attitudes d'accueil et d'aide à l'école*

Une des premières conditions de réussite de toutes ces formules de soutien est de créer un milieu scolaire accueillant afin de trouver des solutions aux difficultés de chacune de ces adolescentes. Le personnel scolaire peut aider ces jeunes filles de multiples façons. D'abord, en reconnaissant les difficultés qu'elles ont de concilier études, grossesse et maternité; ensuite, en définissant les actions à mener avec l'étroite collaboration des CLSC pour répondre à leurs besoins.

Afin de sensibiliser les milieux que ces questions préoccupent, le ministère de l'Éducation a produit deux vidéos décrivant les difficultés que connaissent ces jeunes mères et donnant des exemples de services offerts pour leur venir en aide.

## Deux vidéos de sensibilisation

- *Sac à couches et sac d'école*,  
qui s'adresse au personnel scolaire et aux élèves;
- *Enceinte... j'ai encore ma place à l'école*,  
qui rejoint plus les préoccupations du personnel scolaire et du personnel d'encadrement des commissions scolaires.

Les jeunes mères y prennent la parole : elles relatent leurs expériences et leurs aspirations. Quelques personnes-ressources décrivent leur rôle dans un contexte d'aide et d'affection. Des élèves témoignent de leurs relations avec leurs camarades enceintes et mères. Certains éléments de fiction illustrent bien les nombreuses responsabilités et contraintes de la maternité.

# PRÉVENTION, COURAGE, AMBITION

Si les parents, les responsables du milieu scolaire et du milieu de la santé et des services sociaux conjuguent leurs efforts afin de soutenir au maximum les études des mères adolescentes, il y a bien des chances qu'elles puissent réaliser leur projet ambitieux et que leurs nourrissons soient heureux et deviennent, demain, des citoyens et des citoyennes à part entière.

Cette action concertée s'impose parce que le phénomène des grossesses précoces est lié à plusieurs autres problèmes sociaux qui touchent aussi bien la famille, l'école que l'ensemble de la société.

La grossesse à l'adolescence est un problème social que ministères et organismes gouvernementaux sont résolus à contrer. En ce sens, pour donner suite au *Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises*, le ministère de l'Éducation s'est associé au groupe de travail interministériel pour la prévention des grossesses précoces et du soutien aux mères adolescentes. Cette équipe est chargée de trouver les moyens pour mieux orchestrer et mieux dispenser l'ensemble des services destinés aux mères adolescentes. Les personnes-ressources du milieu de l'éducation, qui connaissent bien les difficultés concrètes qu'ont à vivre ces adolescentes, sont associées à cette recherche de solutions.

Faciliter la poursuite des études des mères adolescentes exige des efforts d'organisation et de concertation ainsi qu'un soutien financier qui ne peuvent être que rentables à court, à moyen et à long terme. L'inaction serait beaucoup plus coûteuse économiquement et socialement.

Au cœur de tous ces services, une grande préoccupation demeure : il faut continuer d'exercer une extrême vigilance pour enrichir les moyens de prévention auprès de toute la population scolaire en général. En ce sens, il est primordial d'amener les garçons à évaluer avec lucidité l'immense responsabilité de la paternité et il est essentiel que les jeunes filles, même très jeunes, prennent conscience des risques qu'elles courent pour leur avenir si elles acceptent d'avoir des relations sexuelles non protégées. La prévention est une garantie indispensable et un atout capital pour tous les projets de vie et d'amour dont jeunes garçons et filles peuvent rêver.



# RÉFÉRENCES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## DOCUMENTS D'INFORMATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Sexprimer pour une sexualité responsable. Un projet de prévention des grossesses à l'adolescence. Guide d'animation, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire*, Gouvernement du Québec, Québec, 1994, 225 p.

BOUCHARD, Camil, et autres. *Un Québec fou de ses enfants. Rapport du groupe de travail pour les jeunes*, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1991, 179 p.

BOUCHARD, Camil, Vivian LABRIE et Alain NOËL. *Chacun sa part – Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*, Montréal, mars 1996, 235 p.

FORTIN, Pierre, et Francine SÉGUIN. *Pour un régime équitable axé sur l'emploi. Rapport de deux membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*, 1996, 137 p.

ROCHON, Madeleine. *Taux de grossesse à l'adolescence. Québec, 1980 à 1995, régions sociosanitaires de résidence, 1993-1995 et d'autres groupes d'âge*, ministère de la Santé et de Services sociaux, septembre 1997, 38 p.

## ÉCOLES ET ORGANISMES

### Les commissions scolaires

Elles peuvent fournir toute l'information relative aux services éducatifs destinés aux adolescentes enceintes et aux mères adolescentes.

### Les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux

Différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux de chaque région peuvent venir en aide aux personnes qui en font la demande et les adresser à un organisme communautaire :

- les CLSC et leur clinique jeunesse;
- les centres jeunesse;
- les centres hospitaliers.

### Les écoles spéciales

On peut joindre les personnes responsables des services éducatifs dans les écoles spéciales aux numéros de téléphone suivants :

- À la Commission scolaire de Montréal, l'école Rosalie-Jetté. Tél. : (514) 596-4240.
- À la Commission scolaire English-Montréal, l'école Elizabeth High School. Tél. : (514) 488-6529.

### Les services éducatifs adaptés

- À la Commission scolaire de la Capitale, l'école Joseph-François-Perrault. Tél. : (418) 525-8169.
- À la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, la Villa Marie-Claire. Tél. : (819) 563-1622.

# Les vidéos de sensibilisation du ministère de l'Éducation

On peut se procurer les vidéos *Sac à couches et sac d'école* et *Enceinte... j'ai encore ma place à l'école* à l'adresse suivante :

Vidéotheque

Services gouvernementaux

1056, rue Louis-Alexandre-Taschereau, rez-de-chaussée

Québec (Québec)

G1R 5A6

Téléphone : (418) 643-5168

Télécopieur : (418) 646-8132

Pour obtenir des exemplaires de la présente brochure ou des renseignements complémentaires s'adresser à la :

Coordination à la condition féminine

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 26<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Télécopieur : (418) 646-7592

Internet : [condition.feminine.meq@meq.gouv.qc.ca](mailto:condition.feminine.meq@meq.gouv.qc.ca)

La présente brochure est disponible sur le site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante :

<http://www.meq.gouv.qc.ca>

*Être adolescente,  
mère et étudiante  
relève du défi !*

*La poursuite des études et  
l'acquisition d'un diplôme  
chez les filles enceintes  
et les mères adolescentes  
est la clé qui leur donnera accès  
à l'autonomie nécessaire pour  
prendre en charge une famille.*

*Aménager un contexte favorable  
à la poursuite des études exige une  
concertation et une collaboration  
des différents milieux qui dispensent  
des services aux jeunes.*